

## **Introduction pour la diffusion des « points forts » dégagés par le CNEMM après chaque séance d'expertise**

Au sein de l'Enquête Nationale Confidentielle sur les Morts Maternelles soutenue par l'INSERM et Santé Publique France, le Comité National d'Experts sur la Mortalité Maternelle (CNEMM) analyse les morts maternelles survenues en France (au cours de la grossesse et jusqu'à 1 an du post-partum) et publie un rapport tous les trois ans.

A l'occasion de chaque séance d'expertise du comité (5 à 6 réunions annuelles), outre la conclusion faite pour chaque décès, les membres dégagent des « points forts » issus de l'examen des dossiers de la séance et des facteurs d'évitabilité identifiés. Ces « points forts » peuvent être utiles aux professionnels de la périnatalité, sans attendre le rapport triennal. Ils peuvent aussi bien concerner le diagnostic de certaines pathologies que leurs prises en charge ou les conditions d'organisation des soins.

Dans un premier temps, le comité a souhaité diffuser ces « points forts » aux assesseurs qui réalisent la collecte des données de l'enquête sur le terrain. Devant l'intérêt soulevé par cette diffusion, nous avons choisi d'élargir ce partage d'information à une communauté plus large de cliniciens à travers plusieurs organismes ou sites internet de sociétés savantes.

Le comité tient à rappeler que ces « points forts », validés par l'ensemble des membres

- sont des retours d'analyse de situations réelles et de constats répétés semblant caractéristiques d'une pathologie, d'une situation particulière ou d'une prise en charge.
- sont destinés à être largement diffusés afin de permettre à chaque professionnel d'améliorer sa pratique dans les situations similaires
- ne sont en aucun cas des recommandations professionnelles dont le but et l'élaboration sont totalement différents
- ne sont aucunement opposables et ne peuvent en aucun cas être utilisés sur le plan médico-légal.

Le comité espère que la diffusion de ces messages pratiques sera utile aux praticiens en charge de la périnatalité mais surtout bénéfique pour les femmes.